

## Le plan d'action de la Société

Gilles Gaboury

Volume 137, numéro 2, été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015510ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015510ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

### ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Gaboury, G. (2013). Le plan d'action de la Société. *Le Naturaliste canadien*, 137(2), 3–4. <https://doi.org/10.7202/1015510ar>



LA SOCIÉTÉ  
PROVANCHER  
D'HISTOIRE  
NATURELLE  
DU CANADA

## Le plan d'action de la Société

C'est en décembre dernier, lors d'une journée rencontre, que le conseil d'administration de la Société Provancher a mis à jour son plan d'action pour la période de 2013 à 2016. Nous nous sommes d'abord entendus sur la situation actuelle de la Société et sur les principaux enjeux qu'elle devra affronter au cours des prochaines années.

La Société est maintenant gestionnaire de 5 territoires protégés, situés dans la région de la Capitale-Nationale et celle du Bas-Saint-Laurent. Deux de ces territoires sont accessibles au public, ce qui impose une gestion plus élaborée, des aménagements et de l'entretien en conséquence. Seule l'île aux Basques permet des séjours payants et les revenus permettent tout juste de couvrir les dépenses encourues pour les services offerts. La Société gère également la plus ancienne revue francophone en sciences naturelles publiée en Amérique du Nord, *Le Naturaliste canadien*. Cette revue scientifique s'adresse à une clientèle plus spécialisée et les coûts de production et de livraison sont compensés par les revenus des cotisations des membres, ceux de la publicité et les dons qui, dans l'ensemble, accusent une légère baisse depuis quelques années.

Devant ce constat, le conseil d'administration retient, dans son plan d'action, les orientations prioritaires suivantes : l'amélioration de la capacité financière de la société, la promotion du rayonnement et de la notoriété de la Société et l'amélioration de son fonctionnement.

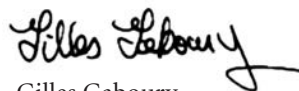
Les moyens envisageables pour parvenir à l'amélioration de sa capacité financière peuvent facilement être énoncés : réduction des dépenses et des services, augmentation des tarifs, augmentation de la clientèle, du membership, des dons et des commandites, tout en demeurant réalistes. Ainsi, autant au niveau de l'entretien et de la mise en valeur des territoires que de la publication du *Naturaliste canadien*, la diminution des dépenses ne peut dégager de grandes marges de manœuvre. Les coûts de fonctionnement sont déjà pratiquement minimaux compte tenu de l'apport des bénévoles à la gestion, l'administration et l'entretien des territoires, la rédaction et la révision des publications. Par ailleurs, l'augmentation des tarifs doit tenir compte de la compétition et du rapport coût-bénéfice offert à notre clientèle. Les ajustements en fonction du coût de la vie sont déjà appliqués dans le cas de la location des chalets et du transport à l'île aux Basques.

En réalité, pour assurer l'accroissement de ses revenus, la Société n'a d'autres choix que d'intensifier ses efforts de promotion pour atteindre une plus large clientèle tant au niveau de son membership que de l'utilisation de ses services. Et c'est à ce chapitre que la seconde orientation du plan d'action prend toute son importance : assurer le rayonnement et la notoriété de la Société. À l'instar du précédent plan d'action, faire connaître davantage la Société demeure donc un objectif prioritaire et plusieurs actions ont déjà été entreprises en ce sens au cours des dernières années : mise en place d'un nouveau site Internet accordant une plus grande visibilité au *Naturaliste canadien*, location de chalets, diffusion de l'infolettre, disponibilité du *Naturaliste canadien* en format numérique en plus de la version imprimée, organisation de conférences périodiques. Ces actions ont toutefois un potentiel limité pour atteindre une plus vaste clientèle. Nous reconnaissons que la Société doit se doter d'une stratégie de communication plus structurée et agressive. La mise à jour du plan de communication centré sur la promotion de la Société et du *Naturaliste canadien* s'avère le premier geste à concrétiser.

Cependant, il ne faut pas considérer qu'une intensification des activités de communication puisse être assumée efficacement par les administrateurs et l'exécutif actuels, compte tenu de leur charge de travail. J'ai déjà signalé, dans une chronique précédente, que les tâches se sont accrues au cours des années à cause de l'acquisition de nouveaux territoires et de la prise en charge du *Naturaliste canadien*. Avec le temps, chacun des administrateurs, en fonction de son expertise et de ses disponibilités, s'est investi dans un champ de responsabilité de façon à couvrir l'ensemble des tâches essentielles à la bonne marche de la Société. Nous avons atteint un point d'équilibre entre la charge de travail et les ressources disponibles. Cet équilibre, sans marge de manœuvre, demeure cependant fragile et nous l'avons réalisé au cours de l'été 2012 alors que l'administrateur responsable de la trésorerie a subitement quitté ses fonctions pour des raisons de santé. En effet, cet événement a mis en relief la difficulté, pour le conseil en place, de pouvoir absorber des tâches additionnelles et surtout de trouver rapidement une relève bénévole ayant la formation ou l'expertise nécessaire.

L'amélioration du fonctionnement de la Société devient donc une orientation stratégique incontournable pour parvenir à l'atteinte des autres orientations. Il est impératif de prendre les moyens appropriés pour dégager les administrateurs de certaines tâches de bureau et leur permettre de jouer pleinement leur rôle au niveau de la gestion et de la promotion de la Société. Devant cette réalité, devrions-nous envisager de nous doter de ressources permanentes pour assurer la réalisation de certaines tâches administratives fondamentales? Le conseil n'a pas, pour l'instant, retenu une telle orientation qui aurait un impact significatif sur les finances de la Société.

L'implication volontaire constitue une des forces majeures de la Société, comme c'est le cas pour la plupart des organismes œuvrant dans le domaine de la conservation et la mise en valeur des milieux naturels. Nous continuons donc à miser sur le support bénévole pour nous permettre de mieux réaliser nos responsabilités administratives et combler nos besoins en matière de communication. Nous donnerons éventuellement plus de précisions sur ce sujet dans nos prochaines parutions de l'infolettre *Le Provancher*. À vous de nous faire part de votre intérêt pour contribuer à la réalisation des mandats de la société Provancher.



Gilles Gaboury  
président